



Jean-Luc GAGET  
Président  
essonnesahel@gmail.com  
+33 650 40 07 57

Compte-rendu  
Conseil d'administration  
(visioconférence)  
Lundi 28 novembre 2022 à 10h

## Membres du CA :

**Présent-e-s :** Bruno Benoit, Fauvell-Champion Vincent, Milien Serge, Rodriguez Adrien, Bonnot Catherine, Ryckelynck Jacques, Sergent Françoise, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Houdy Xavier, Ravaud Gérard

**Assistaient :** Soudrie Georgette, Bouchon Bernadette, Buffet Marine

### Ordre du jour :

1. Adoption des comptes-rendus des CA du 12 avril et du 11 juin 2022 ;
2. Activités des membres d'E-S ;
3. Essonne-Sahel :
  - 3.1. Rencontres, réunions...
  - 3.2. Appui aux projets :
    - 3.2.1. Partenariat avec Promotion des Arts au Mali (Culture en partage, BiBook).  
Point campagne de dons, avenant prolongation convention.
  - 3.3. Finances :
    - 3.3.1. Point trésorerie E-S,
    - 3.3.2. Tarifs prestations E-S à compter du 1/1/23,
    - 3.3.3. Cotisations à compter de 2023.
  - 3.4. Communication :
    - 3.4.1. Site internet E-S : utilisation, maintenance...
4. RésEM :
  - 4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance...
  - 4.2. Point programme 22-24
    - 4.2.1. Réorganisation du programme (en cours) ;
    - 4.2.2. Activité E-S : copilotage du programme.
5. Actualité Mali & France
6. Agenda.
7. Questions diverses.

1. Adoption des comptes-rendus des CA du 12 avril et du 11 juin 2022 ;

Décision : adoptés à l'unanimité.

2. Activités des membres d'E-S ;

### CDJ Chilly-Mazarin

- Programme 2019-2021 : Après beaucoup de difficultés l'eau coule enfin à Kundugula depuis juin 2022. Il aura fallu 3 études hydro géologiques, plusieurs recherches et essais de creusement de forages dans divers points de la commune pour revenir sur un site proposé mais non exploité. Le forage est moyennement performant mais a permis l'installation d'un château d'eau avec un réseau de 2 bornes fontaines et un point d'eau à l'école. De plus, nous avons été obligés d'utiliser un reliquat de crédit restant sur un projet plus ancien pour pouvoir achever cette AEP, dans des délais hors programme, exceptionnellement autorisés par le CD91. Nous sommes tous très heureux de cette issue qui apporte une eau de qualité au centre du village. Les observations de M.M. KEITA font ressortir des résultats corrects pour le volume d'eau fourni mais quelques problèmes de gestion notamment pour le point d'eau de l'école qui est très utilisé et donc la nécessité de revenir à un équilibre budgétaire.

- Programme 2022-2024 : Le budget prévisionnel du 19-21 ayant été dépassé, la réalisation du périmètre maraîcher (PM) a été reportée sur le 22-24 qui comportera aussi un volet de consolidation des PM existants par la formation des cultivatrices volontaires au CFP de Nioro-du-Sahel. Pour le PM, il s'agira d'y apporter l'eau et de le clôturer.

- EM FEST : La session 2022 s'était déroulée normalement. L'exposition des tableaux maliens et chiroquois a été appréciée. La session 2023 se fera en partenariat avec la mairie, qui prend en charge la communication globale de l'événement, composé de : deux soirées, une projection en matinée pour les scolaires, des ateliers



contes à la médiathèque et dans les accueils de loisirs, avec deux lieux d'exposition. Pour le comité des Jumelages, le temps fort sera la soirée cinéma avec la projection du film « Aya » qui parle de l'attachement à la terre des ancêtres face à un sujet très actuel, le réchauffement climatique, avec une de ses conséquences dramatiques : la montée des eaux. Le programme proposera aussi une projection du film, en matinée pour deux classes du collège ainsi que des ateliers « contes » dans les accueils de loisirs. Il y aura deux lieux d'exposition, au cinéma Truffaut et à la médiathèque, qui présenteront des réalisations artistiques des accueils de loisirs et de l'espace jeunes, des panneaux sur les actions de coopérations et sur le RésEM ainsi que des œuvres des peintres de l'Association des Amis des Arts de Chilly-Mazarin, inspirés par « l'Afrique ». A noter que la mairie organise une soirée concert le 27 janvier.

- Dernier CA le 6 septembre ; prochain CA le 29 novembre 2022.

### LAJ Marolles-en-Hurepoix

- La préparation du prochain programme 2022-2024 : A la demande du CD91 et des bailleurs institutionnels (MEAE), élaboration en juin 2022 d'une nouvelle fiche projet unique. En effet, l'évaluation du programme 2019-2021 par des experts maliens à la demande du MEAE a démontré que le périmètre maraîcher de 4 hectares à Lakamané nécessite un renforcement de ses capacités de production d'eau d'arrosage dans le cadre du programme 2022-2024. En accord avec le CD 91 et le maire de Lakamané, il a été décidé, tout en restant dans le budget global initial du programme 2022-2024, d'établir une seule fiche du programme 2022-2024 comprenant deux volets :

- Primo : un volet de renforcement du périmètre maraîcher de 4 hectares à Lakamané en consacrant au moins 9 000 €, dont 1 500 € de débours villageois, soit 7 500 € venant de France. Il s'agit de l'accroissement de la production et de stockage de l'eau d'arrosage (construction de nouveaux bassins-réservoirs).

- Secundo : un volet de réalisation d'un périmètre maraîcher dans le village de Dialakoro d'un ou deux hectares (en fonction du niveau de dépense du Primo) en consacrant 38 000 €, dont 4 500 € de débours villageois, soit 33 500 € venant de France.

Les devis réactualisés pour ces 2 volets ont été demandés au maire en novembre pour déterminer la suite à donner en fonction des financements accordés par les bailleurs de fonds.

- L'EM FEST 2022 à Marolles-en-Hurepoix : la commune de Marolles-en-Hurepoix et les Amis du Jumelage s'impliquent dans l'EM FEST 2023 :

- Le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 14h30, rencontre /débats à la Médiathèque de Marolles sur le thème de contes africains organisé en relation avec le réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne et la ville de Marolles en Hurepoix
- Le samedi 4 février 2023 vers 14-16h projection du film Confi'danse à la Médiathèque de Marolles organisé en relation avec le réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne et la ville de Marolles en Hurepoix
- Le dimanche 5 février 2023 à 16h00, représentation du spectacle théâtral « Evasions » à la salle des fêtes de Marolles organisé en relation avec la ville de Marolles et LAJM.

Nous espérons également une activité au collège comme les autres années, ceci sera à voir avec la direction départementale de l'éducation et des collèges et le proviseur.

- Vie de l'Association LAJM : Nous avons eu l'AG de LAJM le 02 octobre 2022. Après rapport et bilan, Il y a eu renouvellement d'une partie des membres du CA (dont Vincent Fauvell-Champion qui a été réélu à l'unanimité). Ensuite la présentation des activités des commissions dont celle du Mali a été chaleureusement accueillie. Le discours du maire, membre de notre association depuis toujours a clos les débats.

L'apéro et une bonne paella ont terminé cette manifestation en beauté.

Notre 1<sup>er</sup> CA faisant suite à l'AG a eu lieu le 07 octobre 2022. A noter qu'après dix années à la tête de la commission Lakamané Vincent Fauvell-Champion a passé la main comme cela était prévu de longue date en accord avec le président des Amis du Jumelage. En conséquence, Adrien Rodriguez a été élu responsable de la commission Lakamané.

- Relation France-Mali : le maire de Lakamané s'est vu refuser pour la 3<sup>ème</sup> fois depuis août un visa pour la France malgré une invitation du Maire de Marolles et un ordre de mission signé des autorités Maliennes.

### Ajukoby Bures-sur-Yvette

- Programme 2022-2024 : réalisation de l'AEP de Kourté et assainissement (latrines privées) et formations des maraichères suivies d'appuis in situ (actions redimensionnées) ;

- Journées AfricaBures 2023 (EM FEST): exposition *Ô, mon eau* (photos N&B *Au bord du Niger*) de King Massassy ; photos couleurs de l'Ajukoby sur toutes les utilisations de l'eau à Koréra-Koré, accompagnées d'objets du quotidien ; panneaux didactiques et informatifs sur l'eau ici et là-bas, en complément une expo



récente de pS-Eau sur les latrines dans les écoles (à confirmer). Des étudiants de l'Université Paris-Saclay travaillent sur un projet dont le sujet a été proposé par l'Ajukoby : Gestion de l'eau dans le maraîchage ici et là-bas. Là-bas au Sahel, la rareté de la disponibilité de l'eau, notamment pour le maraîchage villageois collectif et individuel, est récurrente. La réflexion sur l'optimisation de son utilisation est posée depuis longtemps. Ici, aujourd'hui, ce même questionnement prend une plus grande acuité. Ici et Là-bas une partie de la solution réside dans la connaissance des moyens naturels et techniques et dans leur bonne adaptation au milieu. Le travail demandé repose sur la réalisation d'une synthèse sur les moyens naturels de l'optimisation de la gestion de l'eau en maraîchage accompagnée d'un recueil de fiches ou de panneaux informatifs et didactiques sur quelques moyens naturels en vue d'une exposition sur la ressource eau dans un maraîchage Ici et Là-bas à Bures-sur-Yvette.

Mini festival cinéma présenté par le centre culturel, 27/28/29 janvier. Projection de 6 films sélectionnés en collaboration avec l'Ajukoby. Pour terminer, concert de Senny Camara, samedi 4 février à 21h, précédé d'une restauration légère.

### CDJ Limours

- Activités maraîchères : volonté de poursuivre les activités de renforcement des périmètres maraichers (installation de lignes en gouttes-à-gouttes, structuration des équipes maraichères, réalisation d'un forage pour relancer la production de semences de pommes de terre, etc.) dans les 4 localités du programme précédent (Awoïny, Malicounda, Djanwély, Nioro-Sokhodé) ;
- Appui à l'enseignement des sciences - programme 2022-2024 : échanges par visioconférence entre le CDJ et des professeurs du collège au sujet des programmes d'enseignement et d'expérimentation (méthodes pédagogiques). Le lycée de Nioro a sollicité le CDJ pour les aider à remplacer des bancs pour les élèves.

### Trans Aide Draveil-Sandaré

- Projet « SSM » 2019-2021 : Depuis le dernier CA de E-S du 12 avril, et suite aux démarches de Mamadou Coulibaly et Aly Sylla, une mission d'étude topographique et géotechnique des ouvrages de Sécouréni et Madina a été réalisée par la Direction Nationale du Génie Rural du 17 au 20 juin 2022. En bref, l'évaluation des travaux de réhabilitation est la suivante :

- Pour Sécouréni = 33.000.000 FCFA (arrondi) soit environ 50.000 euros,
- Pour Madina = 7.200.000 FCFA (arrondi) soit environ 11.000 euros.

Ainsi notre engagement dans le projet SSM est clos, ce qui ne signifie pas que TADS se désintéresse de la suite. Ce rapport a été transmis au maire de Sandaré en lui demandant de nous tenir informés des suites qu'il compte donner.

- Programme RésEM 2022-2024 : Suite à la réunion du COPROG du 19 septembre, nous avons commencé à entreprendre un travail pour affiner les propositions financières de notre partenaire « AIDER » (Accompagnement Intelligent pour le Développement Rural), pour qui il apparaît difficile de réduire la dimension du projet.

- Coopération Draveil Sandaré (hors RésEM) : Le Maire de Sandaré nous a envoyé un courrier le 12 mai avec propositions de projets sport/culture (CF CR du CA E-S du 12 avril). Le Maire de Draveil y a répondu le 12 juillet affirmant « être prêts à recréer de fructueux échanges ».

- Conférence du 7 octobre « Les enjeux du maraîchage à Sandaré » : Une trentaine de personnes ont assisté avec beaucoup d'intérêt à la conférence présentée par Georgette Soudrie, intérêt attesté par un débat dont les sujets abordés ont enrichi l'exposé. A l'issue de celui-ci, les participants sollicités par un tableau des prix de petits matériels de jardinage ont répondu par des dons dont le montant s'élève à 495 € (en chèques et en espèces). Un dossier de présentation du projet de « Réhabilitation /consolidation du périmètre maraîcher de Sécouréba » a été réalisé et sera adressé aux membres du CA. Ainsi, tout un chacun pourra s'approprier les enjeux et aspects techniques et financiers en vue de défendre le projet auprès d'interlocuteurs externes et notamment le maire de Draveil.

Dans la continuité des courriers échangés entre les maires de Draveil et de Sandaré, un rendez-vous sera demandé au maire de Draveil afin d'obtenir les clarifications nécessaires quant à la position de la Ville sur le jumelage avec Sandaré et le soutien ou non auquel on peut s'attendre.

- EMFEST / jeudi 2 février 2023 : spectacle « *Evasions* » de la compagnie malienne BaroDA, mise en scène de J-L Sagot-Duvauroux, à 20 h 30 au Théâtre D. Cardwell / suivi d'un échange scène/salle. Possibilité d'action de sensibilisation avec le Lycée Nadar (« Parcours de migrants »).

Thématique : spectacle sous forme de parcours qui conduit le public à déambuler dans une installation d'arts plastiques évoquant la traversée de la Méditerranée par les migrants. Puis à un récit théâtral à partir du témoignage de Fabrizio Gatti – *Bilal sur la route des clandestins* -, qui affronte la traversée Dakar-Lampedusa dans les conditions des migrants africains. Et en point d'orgue, une pièce chorégraphique - *Entre nous* - qui



invite par l'art et l'esprit à rompre les barreaux de notre enfermement. Débat à l'issue de la représentation : « Arts et cultures traits d'union dans une humanité fracturée ».

- Rencontres africaines du 9 au 19 mars : Contenu de l'expo encore provisoire (1<sup>ère</sup> partie : « Eau, fil du Niger » King Massassy avec l'aide de l'Ajukoby ; 2<sup>ème</sup> partie : « Portraits » Henry Autissier ; 3<sup>ème</sup> partie : « Fonds de TADS » sur le thème de l'eau ; 4<sup>ème</sup> partie : « Scènes de la vie quotidienne » par Mamadou Traoré photographe de Sandaré ; 5<sup>ème</sup> partie : « Artisanat /SAAM / Fonds TADS ».

- Vie de l'association : Depuis le dernier CA de E-S, le CA de TADS s'est réuni 5 fois (12/4 – 24/5 – 6/7 -27/9 – 3/11). Prochain CA le 14 décembre.

### 3. Essonne-Sahel :

#### 3.1. Rencontres, réunions...

- 02/07/22 : participation de JLG à l'atelier d'échanges organisé par le GRDR à la Bourse du Travail de Saint Denis sur les activités de solidarité en cours dans le double espace franco-malien (cadre de réflexion collectif pour permettre aux organisations de la solidarité internationale, aux coopérations décentralisées et à tous les acteurs du « double espace » Mali-France qui accompagnent la diaspora malienne de mieux comprendre les difficultés auxquelles elle est confrontée et de mieux redéfinir les modalités d'action).

-13/09/22 : participation de JLG à l'atelier d'échanges autour des indicateurs d'exploitation et des enjeux pour les AEP au Mali organisé par le pS-Eau en partenariat avec l'AESN (présentation de Boubacar Macina - AGED2AEP – sur le bilan des audits 2021 des AEP de la région de Kayes ; cartographie pS-Eau des programmes en cours).

- 28/10/22 : participation de JLG à la conférence-débat co-organisée par la Coordination des Elu-e-s Français-es d'Origine Malienne (CEFOM) à l'hôtel de ville de Paris, sur les financements innovants et la valorisation des compétences (quel rôle pour les coopérations décentralisées et la diaspora ?).

#### 3.2. Appui aux projets :

##### 3.2.1. Partenariat avec Promotion des Arts au Mali (Culture en partage, BiBook).

La campagne de dons animée par E-S sur HELLOASSO et organisée dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'association Promotion des Arts au Mali le 26/10/21 pour une durée d'un an, a permis de collecter un peu plus de 1 000 € (engagement d'une dizaine de contributeurs sur des dons mensuels).

La convention est arrivée à expiration ; il est proposé de prolonger sa durée de validité de 2 ans (soit jusqu'au 25/10/2024) par la signature d'un avenant entre E-S et PAM. A voir → actualité échanges avec le Mali

A noter que lors de l'ouverture du compte sur HelloAsso, une campagne de dons avait également été créée pour financer les activités permettant d'accéder à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous-tes : 60 € ont été collectés.

#### 3.3. Finances

##### 3.3.1. Point trésorerie E-S

Toute l'année : Essonne-Sahel a financé sur ses fonds propres sa chargée de mission. E-S a touché sa tranche 2022.

##### 3.3.2. Tarifs prestations E-S à compter du 1/1/23, idem 2022

Tarification prestations Essonne-Sahel	Unité	A compter du 01/01/22	A compter du 01/01/23
<b>Activités incluses dans programmes RésEM</b>			
<b>Appui ponctuel chargée de mission</b>	<b>Compris dans convention avec CD91</b>		
<b>Accompagnement projet : montage, recherche financements, réalisation, suivi ...</b>	Coût des activités	3%	<b>3%</b>
<b>Activités hors programmes RésEM</b>			
<b>Appui ponctuel chargée de mission</b>			
Association membres d'Essonne-Sahel	Jour	130 €	<b>130 €</b>
Autres	Jour	150 €	<b>150 €</b>
Expert (hors E-S)	Jour	500 €	<b>500 €</b>
<b>Accompagnement projet : montage, recherche financements, réalisation, suivi...</b>	Coût des activités	5 %	<b>5 %</b>

Décision : tarifs à compter du 01/01/2023 adoptés à l'unanimité

##### 3.3.3. Cotisations à compter de 2023. Idem 2022

Décision : adopté à l'unanimité

N.B. : Maliance Dourdan n'a plus d'activité au sein d'E-S mais est toujours adhérente (l'association a réglé ses cotisations 2021 et 2022).



### 3.4. Communication

#### 3.4.1. Site internet E-S : utilisation, maintenance...

La maintenance du site nécessite des interventions régulières pour les mises à jour et les évolutions permettant de s'adapter. Cela nécessite la mobilisation d'une personne qui puisse intervenir régulièrement. Les membres d'E-S sont invités à rechercher dans leur entourage une personne bénévole pouvant assurer cette activité.

### 4. RésEM :

#### 4.1. Activités : réunions, rencontres, gouvernance...

- 13/04/22 : atelier organisé par le CRID (en lien avec le GRDR et Immigration Développement Démocratie) autour de la mobilisation des bénévoles au sein des associations
- 20/04/22 : réunion autour des premiers résultats concernant le diagnostic de l'Action internationale du CD91 réalisé avec l'appui du CIEDEL dans le cadre du dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales (DCOL).
- 21/04/22 : GTST en visio (E-S/CD91)
- 22/04/22 : Restitution en visio de l'évaluation du programme 19-21 par l'ONG Gaïa Développement
- 09/05/22 : COPROG France
- 20/07/22 : GTST en visio (E-S/CD91)
- 30/08/22 : échange visio MB/Api avec l'AFD en vue d'une demande FICOL
- 09/09/22 : GTST en présentiel (E-S/CD91)
- 15/09/22 : atelier de restitution du diagnostic de l'action internationale du CD91
- 19/09/22 : commission programme
- 19/09/22 : instruction des dossiers de l'AAP EM FEST
- 20/09/22 : échange visio API/NO avec l'AFD
- 29/09/22 : GTST en visio (E-S/CD91)
- 04/10/22 : visio E-S /CD91/Conseils de cercle/CML
- 06/10/22 : visio E-S/CD91/AGED2AEP/CML
- 18/10/22 : participation de MB à la réunion du groupe Sahel à Angers à l'occasion des Odyssées Africaines d'Angers. Thème de la réunion : Assurer la sécurité alimentaire au Sahel dans un contexte de crises multiples ; quelles solutions, quelles innovations ?
- 21/10/22 : réunion E-S/CMI/CFP au sujet de l'action formation professionnelle (cercles de Diéma et Nirodu-Sahel).
- 25/10/22 : GTST en visio (E-S/CD91)
- 03/11/22 et 16/11/22 : visio E-S/CD91/CML avec les techniciens des cercles et intercos en vue de la coordination de leurs différentes actions.
- 23/11/22 : GTST en visio (E-S/CD91)

#### 4.2. Programme 2019-2021

##### 4.2.1. AESN : dépôt du CRTF

14/10/22 : dépôt en ligne du CRTF final et des justificatifs pour la clôture du programme AESN et l'obtention du solde de la subvention (35 037€). Des compléments ont été demandés par l'AESN ; les échanges se poursuivent.

##### 4.2.2. AESN : finalisation de l'évaluation complémentaire par Gaïa

- Finalisation de l'évaluation complémentaire du programme par l'ONG Gaïa Développement. Il n'y a pas eu de nouvelles missions de terrain : les documents et données collectées lors de l'évaluation du programme multisectoriel 2019-2021, riches et nombreux, ont été complétés par des entretiens à distance et des rencontres avec la CML. Le document sera diffusé aux membres du RésEM prochainement.

L'évaluation, globalement positive avec des marges d'amélioration concernant le suivi et la maîtrise d'ouvrage, a mis en avant des effets non attendus à l'issue de la réalisation d'infrastructures hydrauliques (ex : l'AEP de Gogui a permis d'atténuer les tensions communautaires et conflits transfrontaliers entre les populations riveraines des frontières maliennes).

#### 4.3. Programme 22-24 ;

##### 4.3.1. Réorganisation du programme (en cours)

Au début du mois de septembre, le Conseil Régional d'Ile-de-France nous a fait savoir qu'il ne cofinancerait pas les actions du RésEM. Des échanges ont donc été entamés avec l'AFD, en vue de solliciter un cofinancement dans le cadre du dispositif FICOL (Facilité de Financement des Collectivités Françaises). Afin de satisfaire aux exigences, critères et contraintes des règlements des appels à projets du MEAE et de l'AFD,



il a été proposé de scinder le programme initial, déposé au MEAE, en deux programmes distincts, complètement indépendants l'un de l'autre :

- un programme axé activités génératrices de revenus à impact rapide, qui aurait été cofinancé par l'AFD (activités de maraîchage, formation professionnelle, appui institutionnel, etc.) ;
- un programme axé activités eau, hygiène, assainissement, activités culturelles et appui institutionnel, qui aurait été cofinancé par le MEAE.

L'AFD est représentée dans les comités d'instruction des projets déposés à la DAECT ; et la DAECT est représentée dans les comités d'instruction concernant la FICOL. Les échanges et négociations intra MEAE/AFD ont conduit à la conclusion qu'au vu du contexte actuel (et de la subvention déjà octroyée), le RésEM ne pouvait prétendre à un cofinancement AFD.

Dès lors, des démarches ont été entreprises auprès de l'AESN pour une nouvelle demande de cofinancement. La construction d'un programme AESN nécessitait des changements plus importants, car peu de membres du RésEM se sont positionnés sur des projets eau, hygiène, assainissement. Nous avons donc dû revoir la nature des projets des Conseils de cercle (et intercos) de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel. Les échanges étaient plutôt bien avancés quand nous avons finalement appris que l'AESN attendait des éléments de positionnement de la part des services de l'Etat quant à la poursuite de leur soutien aux projets de solidarité internationale. L'activité a finalement été suspendue suite aux annonces gouvernementales concernant l'aide publique au développement vers le Mali.

#### 4.3.2. Activité E-S : copilotage du programme

- Pour cette action, une subvention de 72 000 € a été sollicitée.

E-S vient de signer sa convention avec le CD91 et devrait prochainement recevoir 26 000 € de subvention.

## 5. Actualité Mali & France

- Jeudi 17/11 : nous apprenons par la presse, la décision du gouvernement français de suspendre l'APD au Mali. Nouvelle confirmée officiellement par le MEAE le 18/11 : « *Face à l'attitude de la junte malienne qui s'est alliée avec la milice Wagner, nous estimons que les conditions ne sont plus réunies pour la poursuite de nos projets d'aide publique au développement et que le risque de détournement de leur objet est trop élevé. Nous maintenons cependant notre aide d'urgence et notre action humanitaire.* »

- A l'issue de cette annonce, le CD91 a sollicité la DAECT pour obtenir davantage de précisions quant à la portée de cette décision pour la coopération franco-malienne et quant au devenir des subventions 2022, 2023 et 2024, qui avaient été notifiées dans ce cadre. Une « explication de texte » de la part de la DAECT serait en cours de rédaction et devrait être adressée à toutes les collectivités territoriales françaises actuellement engagées au Mali. Les délais sont inconnus.

- A noter que plusieurs structures ont déjà manifesté leur désaccord par la rédaction de plaidoyers (CEFOM, CUF, Coordination Sud).

- Lundi 21/11 : en réponse à la suspension de l'APD, la junte malienne a annoncé interdire les activités de toutes les ONG financées ou soutenues par la France, y compris celles opérant dans le domaine humanitaire. Le colonel Maïga dénonce dans son communiqué des « allégations fantaisistes » et un « subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali ». « En conséquence, le gouvernement de la transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire ».

Le ministre de l'Administration territoriale et de la centralisation, porte-parole du gouvernement et actuel premier ministre par intérim, a rédigé une note demandant aux gouverneurs des régions et du district de Bamako de faire parvenir pour le lundi 28 novembre, la liste des associations et ONG opérant sur financement ou appui technique de la France, dans leurs circonscriptions.

Plusieurs Maires, dont les collectivités sont membres du RésEM (Lakamané, Koréra-Koré) ont informé leurs partenaires qu'ils avaient été interpellés à ce sujet par les autorités.

- La Coordination au Mali doit solliciter les autorités maliennes afin d'obtenir des précisions quant à la portée de cette décision s'agissant de la coopération décentralisée. Les délais sont également inconnus.

- Conséquences : dans l'attente de précisions techniques, juridiques et financières, les activités de coopération avec le Mali sont gelées et le versement des subventions est, pour le moment, suspendu pour l'ensemble des membres du RésEM, sauf E-S (salaires et autres frais liés).



- A noter que la situation devient particulièrement tendue pour la Coordination RésEM Mali; pour rappel leurs frais de fonctionnement (salaires, loyer et charges) n'ont pu être pris en charge depuis juillet 2022.

#### 6. Agenda.

- 1<sup>er</sup> décembre : réunion du groupe pays Mali (CUF) ;
- 14 décembre (14h-17h) : COPIL EM FEST (présentiel) ;
- D'ici la fin de l'année : organisation d'une commission programme pour discuter de la suite (à confirmer)

#### 7. Questions diverses.

- Catherine Autebert souhaiterait quitter son poste de vérificateur des comptes. Les membres d'E-S sont invités à rechercher dans leur entourage une personne bénévole pour la remplacer.
- E-S pourrait à son tour prendre position et rédiger un courrier pour manifester son désaccord quant aux décisions prises par le gouvernement français (l'impact serait probablement assez limité).
- La nécessité de maintenir et redynamiser les contacts avec la diaspora est partagé par les membres d'E-S.
- Les membres d'E-S sont invités à prévenir leurs adhérents et donateurs de la situation actuelle et de la poursuite de leurs activités en France, et à réfléchir dès à présent à des activités ECSI ou autres qui pourraient être menées tout au long de l'année pour continuer à faire vivre la coopération en Essonne.
- Les membres d'E-S sont invités à continuer à s'informer régulièrement des activités des uns et des autres.